



PV Conseil de Paroisse Intermédiaire Mardi 4 juin 2024 – 19h.

Présents : Bernard Blondin (BB) Christophe Cortiglia (CC) Pierrette Sapey (PS) Véronique Crettenand (VC) Jean-Michel Galster (JMG) Gisèle Gaud (GG)

1. Bernard et Christophe ont contacté Madame Stocker Denise, sœur de feu John Genecand, pour utiliser son hangar à Bardonnex afin de stocker tout le matériel de la paroisse et de l'église durant les travaux des nouvelles orgues. Ce prêt se fait en toute discrétion et nous lui ferons un cadeau à la fin des travaux. Nous n'aurons donc pas besoin de louer un container. Le déménagement pourra se faire avec la camionnette de BB. (chaises et lanternes 10 petites et 10 grandes que nous garderons pour certaines circonstances). Les bancs seront donnés à Jérôme Dusonchet qu'il devra évacuer lui-même.
Le porte manteau au fond de la Tribune sera enlevé par Charles Steiger.

C'est Charles Steiger qui va s'occuper du container pour les matériaux de la maison Eule, à l'heure actuelle il attend encore les instructions de la maison Eule pour connaître la contenance globale des matériaux. Il informera ensuite la Mairie pour convenir de l'emplacement de ce container.

Après téléphone avec Charles Steiger, il m'informe d'un petit changement dans le déroulement des travaux à l'église. En effet, la maison chargée du désamiantage souhaite que les travaux dans le clocher : modification de l'horloge et du fonctionnement des cloches soient effectués avant le désamiantage. C'est pourquoi Charles Steiger a soumis à BB et CC un choix pour les nouvelles aiguilles du clocher en demandant que le Conseil de Paroisse choisisse le modèle. L'information a un peu tardé à être relayée à l'ensemble du CP aussi Charles Steiger a choisi lui-même le modèle. Il se trouve que son choix n'était pas celui de GG, CC, et PS qui se sont concertés mercredi soir après avoir reçu les modèles. Il a effectué le changement.

2. GG a reçu le 5 juin la proposition de Christophe Renaud pour le rachat des tuyaux de l'orgue à évacuer (mail envoyé en retour à tous les membres du CP jeudi matin 06.06.) Il a pu inspecter l'orgue à deux reprises et a constaté qu'un tiers des tuyaux étaient bien endommagés et devaient être réparés pour être à nouveau utilisables. Plusieurs photos ont été prises. Il nous propose CHF 4000.- pour le rachat des tuyaux.

3. Messe de clôture pour l'ensemble de l'UP dimanche 16 juin à 10h. à Compesières suivie d'un apéro. C'est le CP qui a la tâche d'organiser cet apéro. GG sera absente (voyage) de même que JMG.

C'est VC, PS, et BB qui vont s'occuper de l'organisation, CC demande à Bernard Dusonchet s'il serait d'accord de donner un coup de main ainsi qu'à Jean-François Mabut. Nous décidons de racheter du vin que nous devons facturer à l'UP plutôt que de puiser dans la réserve de vin de la Paroisse. Tous les frais inhérents à cet apéro ainsi que le salaire de l'organiste : CHF 200.— sont à facturer à l'UP. Le salaire de l'organiste est à lui remettre en main propre à l'issue de la messe.

Asami Kosaki, organiste de la chorale de Compesières, aime beaucoup jouer sur l'orgue de Compesières aussi elle a émis le désir d'organiser une heure musicale sur cet orgue. Claude Magnin, directeur de la chorale et Michel Gaud, président sont d'accord de l'aider dans cette organisation. Ils ont fixé cette heure musicale au dimanche 22 septembre à 17h.

Le CP décide de ne pas facturer la location de l'église et le chapeau à la sortie sera distribué entre les musiciens et la Paroisse.

La présentation du projet Orgue 21 annoncé aux paroissiens lors de l'AG du 28 avril est fixée au dimanche 29 septembre 2024 après la messe.

Nous devons reparler de l'organisation de cette présentation lors de notre prochaine rencontre avec l'Ass. Orgue 21, Charles Steiger et le CP le 26 juin prochain.

Qui devons-nous informer de cette présentation : paroissiens, amis de Compesières, commune, ?

Pub., flyer, etc.

GG a élaboré une lettre expliquant les désagréments dans l'église, inhérents aux travaux, à partir de octobre 2024 jusqu'à l'installation des nouvelles orgues, fin 2025. Cette lettre sera envoyée par Karine Stachelscheid, secrétaire du secteur Salève, à chaque personne demandant l'église pour un mariage, manifestation, concerts, afin de les informer des travaux. Une lettre sera également envoyée à toutes les Pompes Funèbres du Canton de GE (lettre en annexe à ce PV)

Gisèle Gaud – 7 juin 2024.

Annexe :

Aux entreprises de Pompes Funèbres du canton de Genève
Aux personnes civiles en vue de mariages.
Pour d'autres demandes de location de l'église, concert, etc.

Madame, Monsieur,

Après plusieurs années de discussions, notre paroisse va acquérir, fin 2025, un nouvel orgue de la Maison Eule en Allemagne.

En raison des travaux qui vont se faire dans notre église à partir d'octobre 2024 jusqu'à fin 2025, l'orgue actuel ne sera plus en activité. Mi-novembre un orgue de chœur sera à disposition pour divers offices.

De plus, à partir de mi-avril 2025, une zone de chantier, protégée par des tentures qui monteront jusqu'au plafond, prendra le quart sud-est de l'église, et ne pourra plus être accessible au public, de même que l'entrée est de l'église qui sera utilisée pour le chantier.

L'entrée principale de l'église sera toujours accessible et tous les offices pourront avoir lieu.

Nous tenons à vous informer car ce désagrément esthétique causé par l'emprise des échafaudages dans l'église risque de déranger les personnes qui seraient susceptibles de demander l'église pour une cérémonie ou un événement particulier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures et espérons que ces travaux momentanés ne perturberont pas trop le déroulement des cérémonies futures.

Pour le Conseil de Paroisse de Compsières

Gisèle Gaud, Vice-Présidente